

Coronavirus

Newsletter spéciale du 19.02.2021 (adaptation de la fréquence)

Cher.ère.s membres

Le Conseil fédéral a annoncé mercredi qu'il prendra, la semaine prochaine, une décision définitive quant aux étapes d'ouverture, après consultation des cantons. L'ouverture des centres de fitness à compter du 1^{er} avril est l'un des assouplissements prévus susceptible d'intéresser la physiothérapie. Ainsi, les séances MTT de physiothérapie seraient de nouveau accessibles pour tous.

D'autres mesures (notamment le télétravail obligatoire, la protection des personnes vulnérables, l'interdiction des manifestations) seront prolongées jusque fin mars.

Nous souhaitons vous informer que nous allons adapter la fréquence de la newsletter dédiée au «coronavirus»: désormais, elle ne sera plus envoyée chaque semaine, mais uniquement au besoin. Néanmoins, la cellule de crise continuera d'observer de près les évolutions et vous transmettra aussi rapidement que possible toute information pertinente pour la physiothérapie.

Prenez soin de vous!

L'équipe de la cellule de crise